

# L'EDUCATION DE BASE

## I- Généralité :

**Que signifie l'éducation de base, quand, pour qui et pourquoi ?** Historiquement, les études indiquent que les réponses à cette question sont conditionnées par les caractéristiques particulières de l'environnement social, économique et politique de chaque population.

**Guizot**, Ministre français de l'éducation en 1833 dans une **circulaire** adressée aux enseignants, expliquait qu'une nouvelle loi sur l'éducation de base conçue pour promouvoir l'éducation primaire pour tous avait pour objectif que la population : « acquière si possible cette connaissance qui est indispensable à la vie sociale et sans laquelle l'esprit languit...Mais cette loi est conçue, également pour l'Etat, et dans l'intérêt public, puisque la liberté est protégée et habituelle seulement parmi les populations qui sont suffisamment éclairées pour entendre...la voix de la raison. L'éducation primaire universelle représente donc l'une des plus solides garanties d'ordre et de stabilité social ».

Au cours d'une autre intervention, Guizot précise sa perception de la connaissance indispensable et de l'intérêt public : « à travers l'enseignement de la **lecture**, de l'**écriture** et de l'**arithmétique**, le **(programme scolaire)** fournit les nécessités essentielles dans la vie, à travers l'enseignement du **système légal** des **poids** et des **mesures** et de la langue française, il transplante, étend et accroît l'esprit et l'unité de la nation française, à travers l'instruction religieuse, il fournit un autre ordre de besoins tout aussi réels... pour la dignité de la vie humaine et la protection de l'ordre social ».

De 1833 à aujourd'hui, les avocats de l'éducation du « **développement** » recommandent de mettre l'**emphase** sur la **santé**, la **nutrition**, la **protection de l'environnement**, le **changement technologique**, le **civisme**, le **rôle des femmes**, les **principes de la démocratie** et d'autres thèmes qui y sont reliés. Ceux qui insistent sur le rôle « **pratique** » suggèrent l'**agriculture** et le **travail en atelier**.